

Chapitre 14

QCM

Réponse unique

1. **c.** de patrimoine sont les plus importantes.
2. **c.** les inégalités de patrimoine.
3. **a.** par des rapports interdéciles.
4. **b.** correspond aux revenus issus de la redistribution.
5. **c.** permet de réduire les inégalités issues de la répartition primaire.

Plusieurs réponses possibles

6. **b et c.** par l'augmentation de la rémunération des cadres. par l'instauration d'une fiscalité redistributive.
7. **c et d.** par le primat de l'individu. par la nécessité du respect du droit de propriété.
8. **c et d.** elles procurent un avantage aux plus défavorisés. la redistribution est verticale.
9. **a, b, c et d.** de mesurer la dispersion des revenus au sein d'un effectif donne. de mesurer la dispersion du patrimoine au sein d'un effectif donne. de mesurer une droite d'équipartition. de calculer l'indice de Gini.
10. **a et d.** est déterminée à partir du seuil en pourcentage du revenu médian. correspondait à un seuil en euros, en 2023, en France, de 1 288 euros.

Réponse à justifier

11. **d.** En matière de protection sociale, le modèle beveridgien repose sur le principe de solidarité.

Les deux modèles reposent sur une logique distincte. Assurance professionnelle dans le cadre bismarckien, la protection sociale est assise sur la solidarité pour le modèle beveridgien.

12. **a, b et d.** La redistribution horizontale repose sur des transferts de revenus entre catégories de la population. La redistribution verticale repose sur des transferts des plus hauts vers les plus bas revenus. La redistribution horizontale repose sur le principe de solidarité intergénérationnelle.

Les transferts de revenus issus de la redistribution visent des objectifs différents. La redistribution verticale recherche l'équité alors que la redistribution horizontale repose sur la solidarité.

13. b et d. Les impôts progressifs permettent de réduire les inégalités absolues et relatives. Les impôts progressifs cherchent à réduire les inégalités de revenus.

Pour accompagner la recherche d'équité dans la redistribution verticale, l'impôt progressif est le plus adapté pour ce type d'objectif.

14. b. Les cotisations sociales correspondent à la partie la plus importante.

Les cotisations sociales représentent plus de 60 % des ressources de la sécurité sociale.

15. a. La vieillesse est le poste le plus important.

La vieillesse est un des risques sociaux pris en charge par la protection sociale et représente le coût le plus important en raison du vieillissement de la population.

EXERCICES

EXERCICE 1 — MODÈLES SOCIAUX ET REVENUS

1. Interprétez la relation entre différences de revenus et niveau des prélèvements obligatoires.

Le graphique a été réalisé à partir de données de l'OCDE. Il établit une corrélation statistique entre le rapport interdécile des 10 % des revenus des plus riches et des plus pauvres en ordonnée et le niveau des prélèvements obligatoires en abscisse.

Ainsi aux deux extrêmes de cette droite on observe la situation suivante :

- Pour les États-Unis, le rapport interdécile est proche de 6 avec un niveau de prélèvement obligatoire $<$ à 25 %. Sur l'angle des revenus cela signifie que le revenu des 10 % des plus hauts revenus est 6 fois $>$ aux revenus des 10 % des plus bas revenus.
- À l'opposé pour le Danemark le rapport interdécile est $<$ à 3 avec niveau de prélèvement obligatoire en % du PIB de 47 %.
- Si l'on analyse la situation de la France l'écart interdécile est de 3,6 avec un niveau de PO de 44 %

Cette corrélation statistique souligne donc que plus le niveau des PO est élevé moins la distribution des revenus est inégalitaire.

2. Analysez les enjeux en termes de modèle social.

Le graphique met en relation la distribution des revenus et le niveau de prélèvement obligatoire. La corrélation souligne le rôle de la redistribution dans la réduction des inégalités de revenus issues de la répartition primaire des revenus. Plus généralement, cette relation met en exergue le principe de solidarité si l'on veut réduire les inégalités mais oblige d'accepter

CORRIGÉ

une forte pression fiscale. À l'inverse, le principe de responsabilisation soulage la pression fiscale au prix d'une plus forte inégalité.

I Les différents modèles sociaux

G. Esping-Andersen distingue en particulier 3 modèles selon le niveau de protection social offert à la population :

Protection faible : concerne les pays anglo-saxons qui mettent en avant la responsabilité des individus face aux risques et accorde une assistance de base pour les plus défavorisés. Il s'agit de l'État-providence résiduel.

Protection moyenne : concerne des pays comme la France, l'Allemagne qui offre une assurance de qualité selon un principe d'assurance professionnelle. Il s'agit de l'État-providence corporatiste.

Protection forte : pays nordiques qui couvrent largement l'ensemble de la population des risques sociaux, et réduisent fortement les inégalités dans un but de cohésion sociale. Il s'agit de l'État-providence sociodémocrate.

II de la solidarité au principe de responsabilisation

La diminution structurelle de la sphère de prise en charge est liée à la difficulté de financement. On assiste donc à la diminution progressive de la prise en charge par la collectivité (principe de solidarité) et au développement des sources de financements liés aux mécanismes du marché (responsabilisation). En effet, les libéraux relèvent trois limites au système :

Les dysfonctionnements de la gestion publique avec les dérapages des comptes sociaux.

Les prélèvements nécessaires au financement du système sont pénalisants pour l'efficacité économique ex : coût élevé du travail.

Le manque d'efficacité de l'action de l'État sur la régulation de l'offre et de la demande. En effet, il est difficile pour l'État de punir ou de récompenser les acteurs du marché de manière optimale. Ex : sanction des offreurs par la fermeture d'une structure hospitalière.

En conséquence, le recours au marché et l'individualisation de la prise en charge du risque sont préconisés pour deux raisons :

Le recours au marché permet une mise en concurrence susceptible d'offrir la meilleure gestion possible au moindre coût. On retrouve cette logique dans la segmentation de l'offre médicale et l'idée de parcours de soins coordonnés. En outre, l'épargne et les placements financiers à long terme sur les marchés financiers se sont développés (fonds de pension).

Le choix du niveau souhaitable de dépenses consacrées à la protection sociale relève du consommateur/citoyen souverain. Cela se traduit donc par une réinsertion professionnelle effective comme préalable à la protection sociale.

EXERCICE 2 – LE REVENU DISPONIBLE EN FRANCE

1. Distinguez les différents postes de calculs du revenu disponible.

Le document fourni est un tableau qui décompose la détermination du calcul du revenu disponible brut des ménages. Il a été réalisé par l'INSEE et publié en 2021.

Le revenu disponible correspond aux revenus primaires + les revenus de transfert – les prélèvements obligatoires.

De manière plus précise les différentes postes de calculs comprennent :

- . Les revenus primaires : ils sont composés des revenus des indépendants (EBE), des revenus des salariés et des revenus du capital (loyer, dividendes...)
- . Les revenus de transferts ou de redistribution qui comprennent les prestations sociales
- . Les prélèvements obligatoires correspondent aux cotisations sociales et impôt sur le revenu et patrimoine.

Ainsi, en 2020 en France le revenu disponible brut représentait après versement des revenus de transfert et prélèvements obligatoires 1 494,7 Mds€.

2. Analysez l'évolution du revenu disponible.

Le tableau permet d'étudier l'évolution du revenu disponible sur plus de 2014 à 2020. De manière relative on constate que la progression du revenu disponible brut a presque doublé de 2016 à 2019 en passant de + 1,8 à + 3,4 % soit + 1,6 point en 3 ans. Cette évolution est similaire dans une moindre ampleur en matière de pouvoir d'achat. En effet, la progression est de + 1,6 % en 2016 à 2,6 % en 2019, soit + 1 point.

On note donc une forte augmentation des besoins avec un accroissement moins que proportionnel du pouvoir d'achat.

EXERCICE 3 — PRESTATIONS SOCIALES ET SALAIRES

Analyser l'évolution des prestations sociales dans le revenu.

En 40 ans les inégalités de niveau de vie ont fortement diminué. En effet, le niveau de vie médian après redistribution a augmenté de 56 % sur cette période. Cependant, il convient de distinguer les inégalités avant et après redistribution.

Si le poids des prestations sociales avant redistribution a fléchi depuis 1976 en passant de 6 % à 5 % en 2016 l'importance des prestations a évolué. En 1975, les prestations étaient composées de prestations familiales pour 3.6 %, 1.6 % de minima sociaux et 0.8 % d'allocation logement, en 2016 les allocations familiales représentaient 2 %, l'allocation logement 2.2 % et les minima sociaux 1.8 %.

Cependant, si la part des prestations sociales a diminué d'un quart dans le revenu des ménages, les prestations ont été concentrées sur les bas revenus. En effet, avant redistribution les 10 % des ménages les plus modestes recevaient 25 % du total des prestations en 1975, ils en percevaient en 2016 46 %.

Enfin la redistribution atténue ces inégalités et réduit l'ampleur de leur évolution et cela étant d'autant plus vrai depuis 2008 avec un effort redistributif accru.